

BILLARD CLUB DE LA PLAINE DU FOREZ



1ER OPEN DU BILLARD CLUB DE LA PLAINE DU FOREZ CHALLENGE DE LA VILLE

Tournoi open 3 bandes Samedi 26 et Dimanche 27 OCTOBRE 2024

RÈGLEMENT

¬ GÉNÉRALITÉS

- Le BILLARD CLUB DE LA PLAINE DU FOREZ (BCPF) (45°45'0"N'/4°13'59,998"E') organise, les 26 et 27 Octobre 2024, un tournoi du type « OPEN » au mode de jeu « 3 Bandes ».
- Le tournoi est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Billard.
- Les règles du jeu sont celles de la FFB au mode de jeu 3 Bandes.
- Tout joueur participant s'engage à respecter ce règlement.

¬ PARTICIPATION

- Les engagements, accompagnés du montant de l'inscription, seront retenus dans l'ordre chronologique des dates d'inscription.
- Deux places sont réservées aux joueurs du Club.
- Le montant de l'inscription est fixé à 40 €uros et le tournoi sera limité à 32 joueurs.
- Chaque joueur est tenu de communiquer, lors de l'inscription, sa catégorie et sa moyenne 2022/2023 ainsi que celles de la saison en cours 2023/2024, ceci afin de déterminer son handicap.
- La catégorie de l'année en cours 2024/2025 sera retenue.
- Le club se réserve le droit de refuser un engagement

¬HANDICAPS.

•	Masters- 28 Points		
•	Nationale 1- 22 Points + 0,750 :		
•	Nationale 1- 19 Points – 0,750 :		
•	Nationale 2- 16 Points	<u>:</u>	
•	Nationale 3 -13 Points	:	

- Régionales -11 Points :_____
- Le handicap pour les joueurs non classés au 3 Bandes sera évalué par les organisateurs part rapport à leur classement au jeu de série.
- Le Club se réserve le droit de modifier le handicap pour les joueurs que nous estimons en dessous de leur classement au jeu de série.

¬DÉROULEMENT DU TOURNOI

- Le tournoi se déroule en 8 poules de 4 joueurs, avec une limitation à 35 reprises et la reprise égalisatrice.
- Les 2 premiers de chaque poule disputeront le « PRINCIPAL » par élimination directe dès les 8^{ème} de finale.
- Les 3^{ème} et 4^{ème} disputeront la « CONSOLANTE » par élimination directe dès les 8^{ème} de finale.
- A l'issue des poules, le classement détermine les 16 premiers pour le « PRINCIPAL » et du 17^{ème} au 32^{ème} pour la « CONSOLANTE » .
- Les 8^{ème} de finale seront déterminés par le serpentin : 1/16 ; 2/15 ; 3/14 etc... et 17/32 ; 18/31 ; 19/30 etc...
- Le dimanche, les deux tournois se déroulent par élimination directe avec mort subite en cas d'égalité. Huitième de finale, ¼ de finale, demi-finale et finale. Si au bout des reprises la distance n'est pas atteinte le ratio sera pris en compte pour déterminer le vainqueur,

_Dotation du Tournoi

Principal:

Tournoi Complémentaire :

1 ^{er} 400€	1 ^{er} 110€
2 ^{ème} 200€	2 ^{ème} 70€
3 ^{ème} .120€	3 ^{ème} 40€
4 ^{ème} 100€	4 ^{ème} 40€
5 ^{ème} au 8 ^{ème} 50€	

• Les prix sont calculés sur la base de 32 joueurs. Selon le nombre d'inscrits, le club se réserve le droit de modifier les primes.

¬ARBITRAGE.

- L'auto-arbitrage est préconisé pour les phases de poules. Si l'un des 2 joueurs souhaite la présence d'un arbitre, le Directeur de jeu en désignera un.
- En fin de partie, les joueurs sont tenus de rapporter au secrétariat la feuille de transmission remplie et signée par les deux joueurs.
- En cas de litige ou contestation, il sera fait appel au Directeur de jeu dont les décisions seront sans appel.

¬ Dispositions diverses .

- Il est demandé aux joueurs d'être présents au club dès 8h30, les deux jours.
- Le règlement, les tours de jeu et classements seront affichés au club.

- La compétition se déroulant sans interruption, une restauration est prévue dans l'annexe du Club pour le samedi et le dimanche midi . Le samedi soir , le repas sera pris tous ensemble dans l'annexe du Club (sauf si l'on a pris du retard dans les tours de jeu).
- Pour ceux qui arrivent le vendredi soir , un repas est prévu dans l'annexe du Club (voir inscriptions et réservations repas).

La fiche individuelle d'inscription que vous trouverez ci-joint, devra être envoyée par courrier accompagnée du règlement de l'inscription et des repas avant le 30 SEPTEMBRE 2024 à l'adresse ci-dessous.

 \mathbf{OU}

BILLARD CLUB DE LA PLAINE DU FOREZ
ESPACE MAURICE DESPLACES
Route de CIVENS
42110 FEURS

MASSON JOËL 122, rue des Gouttes 42110 Cleppé

¬HOTELLERIE:

Nous avons trois hôtels à FEURS, deux proche de la gare et un près du club.

Hôtel ETESIA: 4,chemin des Monts 42110 FEURS. Tel:04.77.27.07.77.
 Possibilités de chambre double ou simple (tarif sportif). Cet hôtel est près du club.

• Hôtel le COMTY à 3mn du club en voiture.

30 Avenue Jean Jaures

42110 FEURS

Tel:06.61.86.11.84 mail: hotellecomty@gmail.com

Prix des chambres 65€

• Hôtel l'Astrée aussi à 3mn du club en voiture.

2, chemin du bout du monde

42110 FEURS

Tel: 04.77.26.54.66 mail:contact@lhotel-lastree.fr

Prix des chambres 66€

• Nous avons aussi quelques Rbnb où il y a possibilités de loger plusieurs personnes au même endroit.

•

Pour cette 1ère édition de l'OPEN de la ville de FEURS, le Billard Club de la Plaine du Forez souhaite vous recevoir nombreux et mettra tout en œuvre pour le bon déroulement de ce tournoi.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse du club par mail : bcpf42@yahoo.fr ou auprès de MASSON Joël tél. 06.83.84.52.87

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 26 Octobre 2024 à 8h30.

Le Comité Directeur du B.C.P.F